



1ter, place des martyrs de
la Résistance et de la
Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ 01.48.54.00.19



82 Rue de Vaujours
93470 COUBRON
☎ 01 43 88 26 57 06 88 89 91 46
francoise.deshuraud@gmail.com

Assurance RCP :

WTW France - Département Sport Immeuble
Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
132rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33 (0)149313131
contrat. n° 4000716162 /0

Notice d'information

**Week-end du 9 au 11 novembre 2024
CR-2024-04 Dourdan**

Numéro fédéral du séjour : FR 015874

La sortie est ouverte aux adhérents de Coubron Rando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre (rando « normale ») et titulaires de la licence FFR 2024-2025 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FF Randonnée avec licence 2024-2025 avec assurance RC ou plus, ou d'un « Pass découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : plus de 20 souhaités

Dates du séjour : du samedi 9 novembre au lundi 11 novembre 2024

Déplacements pendant le séjour : covoiturage

PROGRAMME

Samedi 9 novembre : rando à la journée non loin de Dourdan (à préciser ultérieurement le lieu et l'heure) Pique-nique (repas préparé par vous).

Arrivée au Club-Hôtel Belambra à Dourdan après la rando, après 17h. Remise des clés ; installation dans les hébergements. Dîner

Dimanche 10 novembre : : rando à la journée en forêt de Dourdan. Repas tiré du sac (préparé par l'hôtel) -Dîner

Lundi 11 novembre : libération des chambres. Départ avec les bagages dans la voiture pour une rando en Haute vallée de Chevreuse.

Pique-nique. Repas tiré du sac (préparé par l'hôtel)

A la fin de la rando, retour vers Coubron

Les animateurs de Coubron Rando encadreront les randonnées

LIEU DE SEJOUR

Club Hôtel Belambra « Le domaine du Normont » Avenue d'Orléans – 91410 DOURDAN

Accès : Par la route, environ 80 km entre Coubron et Dourdan

Comme d'habitude, nous pratiquons le covoiturage pour nous rendre à Dourdan.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée
Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du
Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif
Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



HEBERGEMENT

Chambres de 2 lits, équipées de WC, lavabo et douche. (Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni) WIFI offert.

Restauration

Prestation : du dîner du 1^{er} jour au panier pique-nique du jour du départ.

Pique-nique pour les randonnées **(pour le pique-nique : prévoir 2 boîtes hermétiques, des couverts, une gourde)**

Repas servis dans le restaurant – **boissons comprises**

Le séjour est réservé en pension complète.

COUT DU SEJOUR

- Le coût du séjour : entre 160€ et 215€ par personne, environ, en fonction du nombre de participants, en chambre de 2, en pension complète.

Ce prix comprend :

- La pension complète, du dîner du 1er jour au pique-nique du dernier jour,
- Petits déjeuners en buffet.
- Lits faits à l'arrivée
- Les taxes de séjour.
- Les assurances facultatives mais rendues obligatoires (annulation, interruption, assistance rapatriement)

Ne sont pas compris

- Le voyage AR, et les déplacements sur place.
- Les dépenses d'ordre personnel
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

- Dès maintenant.

PAIEMENT

80 € à la réception du bulletin d'inscription

100 € avant le 11 octobre 2024

On réajustera avant le dernier versement si besoin.

Ce règlement doit être fait

- Par virement **en précisant : WE Dourdan**
IBAN : FR69 2004 1000 0127 2319 3Y02 048 BIC : PSSTFRPPPAR
- Ou par chèque (à l'ordre de Coubron Rando) à donner à Françoise Deshuraud.



CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- Annulation jusqu'au 10 septembre 2024 : retenue de 50 % du montant du séjour.
- Annulation entre le 11 septembre et le 20 octobre : retenue de 70% du montant du séjour.
- Annulation entre le 21 octobre et le 9 novembre : la totalité du séjour est retenue.
- Tout séjour commencé est dû en totalité.

Naturellement en cas d'annulation, les montants de l'assurance et de la contribution fédérale ne sont pas remboursés.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT* et UEIT* ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

*=EIT et UEIT contributions tourisme pour FFRP et CDRP 93

RECOMMANDATIONS

L'équipement de base du randonneur (chaussures étanches, imperméables).
Amener votre petite pharmacie, vos médicaments et vos recommandations médicales si vous avez des pathologies particulières.

Amicalement,

La Responsable Tourisme : MP FRANCOIS

La responsable du séjour est Françoise DESHURAUD

Conditions générales de vente consultables sur le site de Coubron Rando ainsi que les notices d'assurance
[www, coubronrando.com](http://www.coubronrando.com) onglet : l'association puis code du tourisme